



bulletin
d'inscription

formulaire à remplir en majuscules
 cochez la case correspondant à votre choix

PELERINAGE EN TERRE SAÏNTE du 5 au 13 mars 2011

Mr - Mme - Mlle - Autre (à préciser) : _____
(Pour les femmes mariées, nom du mari suivi du nom de jeune fille)

Nom: _____ Prénom: _____

Né(e) le: ___ / ___ / ___ Nationalité: _____ Profession: _____

Rue: _____ No _____ Bte _____

Code Postal: _____ Localité: _____ Tél.: ___ / _____

Email : _____ @ _____ gsm: ___ / _____

Inscription d'une 2^e personne domiciliée à la même adresse

Mr - Mme - Mlle - Autre (à préciser) : _____
(Pour les femmes mariées, nom du mari suivi du nom de jeune fille)

Nom: _____ Prénom: _____

Né(e) le: ___ / ___ / ___ Nationalité: _____ Profession: _____

Email : _____ @ _____ gsm: ___ / _____

Navette aéroport (si organisée) : arrêt souhaité

LOGEMENT:

Type de chambre: individuelle (avec supplément) - double (2 lits) - d'époux (1 grand lit) - triple

Je désire partager la chambre avec: _____

Personnes à contacter si urgence :

Tél. ___ / _____

Tél. ___ / _____

dispose d'une assurance-assistance à l'étranger (voir les conditions générales)

Nom de celle-ci: _____

Observations :

Prix : _____ €

TOTAL: _____ €

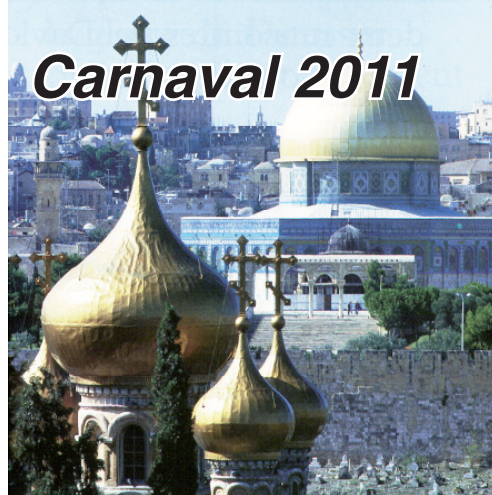
Je déclare être d'accord avec les conditions générales décrites ci-avant

Fait à _____ le ___ / ___ / _____

Signature

**ATTENDRE NOTRE BULLETIN DE VERSEMENT
POUR EFFECTUER LE PAIEMENT**

Carnaval 2011



en Terre Saïnte

Du 5 au 13 mars (vacances de carnaval)

Un programme pour marcheurs

Faire pèlerinage en Terre Saïnte, c'est se remettre en contact vital avec la Parole de Dieu qui fait corps avec l'histoire mouvementée d'un peuple dont est issu Jésus de Nazareth.

Cette Parole rejoint tout être humain pour susciter avec lui une rencontre féconde que la Bible appelle alliance. Elle nous redit combien Dieu est proche de l'homme au point de devenir l'un d'entre eux en Jésus.

Faire pèlerinage en Terre Saïnte, c'est réapprendre à marcher au rythme de cette Parole, qui a le goût du sable et du vent, qui est portée par les parfums envoûtants d'Orient... et qui s'inscrit dans des pierres multiséculaires, comme autant de traces de ce Dieu à la recherche de l'homme.

La Terre Saïnte est une terre de contrastes et les itinéraires que nous vous proposons s'efforcent d'en saisir quelques-uns avec la Bible comme guide.

L'expérience du désert est importante, même si elle est limitée dans le temps, car elle renvoie le pèlerin à l'errance et au dépouillement où Israël est né comme peuple de l'alliance, acceptant bon gré mal gré de faire confiance à ce Dieu qui marche avec lui. Temps favorable pour devenir soi-même pèlerin.

La découverte de Jérusalem et des environs est souvent un choc émotionnel très fort. Ville hérissée de clochers, de minarets, grouillante de vie, marquée par toutes les tensions religieuses, Jérusalem est rude. Elle est la ville saïnte, mais est aussi celle qui tue les prophètes dont un certain Jésus que nous suivons du Mont des Oliviers au Golgotha en passant par le Cénacle.

Quel contraste avec la Galilée verdoyante et fleurie ! Terre de douceur où la Bonne Nouvelle a pris naissance. Autour du lac de Tibériade, on aime se replonger dans l'action et la prédication de Jésus qui y annonçait un Royaume d'amour tout proche et ouvert à chacun.

Mais le pèlerinage en Terre Saïnte est aussi celui des rencontres avec les pierres vivantes que sont les chrétiens d'Orient. Peu nombreux et en voie de disparition, ils sont les témoins des toutes premières communautés chrétiennes et ils continuent à faire vivre sur cette terre la Bonne Nouvelle.

« Cette année à Jérusalem » ! Telle était l'antique aspiration des juifs de la diaspora. C'est peut-être la vôtre aujourd'hui... puisque vous êtes décidé à faire ce pèlerinage !

Philippe Goffinet,
Directeur des Pèlerinages Namurois



Pèlerinages Namurois a.s.b.l. Lic. A5332

Rue du Séminaire, 6 à 5000 Namur - Tél.: 081.22.19.68 - Fax : 081.22.02.86

Email : pelerinages.namurois@skynet.be - Web : www.pelerinages-namurois.be

Programme pour marcheurs

du 5 au 13 mars 2011

Pèlerinage animé par M. l'abbé Anastas Sabwe Kalenda, prêtre à Jemelle



1^{er} jour : vol régulier depuis Bruxelles pour arriver à Tel Aviv en fin de soirée. Transfert et installation en pleine nuit à Neve Shalom pour une nuit.

2^e jour : désert du Néguev. Ein Avdat, marche vers la chute d'eau à travers un canyon. Marche dans le désert (\pm 2h difficulté moyenne). Installation pour une nuit dans un camping situé dans un cratère. Logement sous tente bédouine (sanitaires modernes et douches communs - prévoir un sac de couchage, possibilité de location sur place).

3^e jour : marche dans le Maktesh Ramon (\pm 2 h - facile). Départ en autocar vers l'Oasis de Ein Guedi, marche vers la chute d'eau (\pm 1h - facile). Installation à Jéricho à l'hôtel pour une nuit.

4^e jour : ascension du Mont de la Quarantaine (\pm 20' - facile) et marche dans le Wadi Qelt vers le Monastère St-Georges de Kossiba (\pm 3 h - difficulté moyenne). Route pour Jérusalem, arrivée au Mont des Oliviers, visi-



tes de différentes églises et descente à pieds vers Gethsémani. Installation pour deux nuits à l'hôtel à Jérusalem.

5^e jour : journée à pied dans la vieille ville. Saint-Sépulcre, différents quartiers (Arménien, chrétien et juif), Mont Sion.

6^e jour : la nouvelle ville : Musée d'Israël ou Yad Vashem, descente à pied vers Ein Karem (facile). Départ vers la Galilée et installation pour trois nuits au Mont des Béatitudes (hôtellerie religieuse).

7^e jour : journée autour du lac, descente à pied depuis le Mont des Béatitudes vers Tabgha, la Primauté de Pierre et Caparnaüm (facile).



8^e jour : marche dans la réserve naturelle de Banyas vers la chute d'eau (\pm 1 h - facile). Montée et descente à pied du Mont Thabor (\pm 2 h - difficulté moyenne).

9^e jour : visite de Nazareth et du Mont Carmel. Transfert à l'aéroport. Retour en milieu de soirée.

Prix : 1565,00 € par personne en ch. double.

Navette aéroport éventuelle : prix à déterminer

+ voyage pour personne en bonne condition physique pouvant marcher plusieurs heures par jour.

Conditions générales

1. Modalités d'inscription

Veillez compléter le bulletin d'inscription au verso. Vous pouvez en faire des photocopies ou en télécharger sur notre site internet.

Nous vous conseillons de ne pas attendre le dernier moment pour vous inscrire, les places sont limitées.

Dans les 15 jours suivant la réception de votre bulletin d'inscription au secrétariat, vous recevrez la confirmation de votre inscription ainsi qu'un numéro de référence. Ce numéro est à rappeler lors de tout contact avec le secrétariat.

Nous nous réservons le droit d'annuler un groupe soit lorsque le nombre minimum de 20 participants n'est pas atteint, soit par suite de circonstances extraordinaires et imprévues. Avertis bien sûr au plus tard 15 jours avant le départ. Nous rembourserons alors intégralement les voyageurs.

2. Prix et paiements

Le prix comprend le transport, le logement en pension complète, les visites, les guides, les pourboires et les transferts sur place, les assurances assistance et annulation, Les boissons ne sont pas incluses.

Votre place est réservée dès l'instant où vous recevez la confirmation écrite de votre inscription. Ne payez jamais avant d'avoir reçu la confirmation.

L'acompte de 400 € doit être réglé dans les 15 jours suivant la réception de la lettre de confirmation, à l'aide du bulletin de versement joint à celle-ci. Le solde sera payé dès réception des renseignements définitifs.

3. Logement

Chambres individuelles: elles sont peu nombreuses, mais si, par exception, vous en obtenez une, un supplément sera demandé.

Chambres doubles: pour partager la chambre avec une autre personne, mentionnez son nom sur votre bulletin d'inscription. Si vous ne connaissez personne, nous tenterons de trouver quelqu'un. Si, nous n'y arrivons pas, le supplément pour l'occupation en chambre individuelle pourrait vous être réclamé.

4. Documents d'identité

Un passeport international (nouveau modèle) est exigé. Il doit être demandé à votre administration communale. Sa validité doit couvrir 6 mois encore après le retour du voyage.

5. Assurance annulation

Pour tous nos voyages, une assurance "annulation" est incluse dans le prix.

En cas d'annulation, seule la prime de souscription d'un montant de 40 € sera réclamée.

Cette assurance interviendra lorsque votre désistement fera suite à un événement survenu de manière imprévisible, tel que: maladie grave ayant débuté après l'inscription, décès d'un parent proche (conjoint, membre de la famille jusqu'au second degré),... **Toute**

annulation devra nous être communiquée le plus tôt possible et sera justifiée par l'envoi d'un document officiel dans les 48 heures (certificat médical, attestation de l'administration communale,...).

Dans le cas où le motif de votre annulation n'entrera pas dans le champ d'application énoncé au paragraphe ci-dessus, les frais de désistement encourus seraient les suivants :

jusqu'au 60^e jour avant le départ, le montant de la prime (voir point 5, § 2)

10% du prix du voyage du 59^e au 31^e jour

40% du prix du voyage du 30^e au 8^e jour

85% du prix du voyage du 7^e au 3^e jour

100% du prix " " moins de 48 h. avant le départ.

Toute personne qui n'aura pas pris part au voyage sans nous en avoir avertis avant le départ, sera redevable de la totalité du prix du pèlerinage.

6. Assurance assistance

Une assurance assistance est incluse dans le prix. Elle vous couvre en cas d'accident ou de maladie survenant à l'étranger. Cette assurance prend en charge les frais médicaux (en complément des remboursements de votre mutuelle), les frais de transport médical ou de rapatriement, éventuellement le rapatriement du corps en cas de décès, ... Peuvent également être pris en charge, certains frais que votre compagnon de voyage aurait à subir suite à l'incident.

Avant tout départ, contactez le délégué de votre mutuelle afin d'obtenir les renseignements et documents nécessaires relatifs au remboursement des soins médicaux.

Si vous disposez déjà d'une assurance de ce type, elle interviendra prioritairement en cas de besoin. Toutefois, en cas de sinistre, une seule assurance assistance interviendra.

N.B.: Comme toute assurance assistance traditionnelle, les frais liés à un rapatriement anticipé seront seulement pris en charge en cas de décès d'un membre de la famille (jusqu'au second degré), mais pas si celui-ci tombait gravement malade. Ne seront également pas pris en charge les frais de soins résultant d'une maladie qui existait déjà avant le départ.

Nos assurances sont souscrites auprès de :

Centre interdiocésain des assurances

rue Guimard, 1 à 1040 Bruxelles - Tél. 02 509 96 47

7. Responsabilités

La direction décline toutes responsabilités concernant les accidents qui pourraient se produire au cours du voyage ou pendant le séjour. Notre association n'est qu'un intermédiaire entre le transporteur (autocariste,...) et le voyageur. De même, la direction ne pourra être tenue pour responsable d'éventuels vols, pertes, retards, ou tout autre désagrément.

8. Assurance insolvabilité financière

Assuré auprès du Fonds de Garantie Voyages, av. de la Métrologie 8 à 1130 Bruxelles. Web : www.gfg.be

